

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1537>



Le SNES-FSU 89 solidaire

Famille Makombo : en France jusqu'à quand ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Dossiers - Solidarité avec les sans-papiers -



Publication date: lundi 24 avril 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

LA TRAQUE ÇA SUFFIT !

Régularisation



de la famille Makombo

Collectifs de l'Yonne en soutien à la famille Makombo et RESF (resf@rezo.net)

Vous vous souvenez sans doute de cette famille dont nous avons plusieurs fois sur ce site et dans notre presse évoqué la situation.

Après plusieurs semaines de fuite pour échapper aux autorités qui menaçaient de reconduire la famille à la frontière, les 2 aînés Makombo (Rachel et Jonathan) avaient pu retrouver leur mère et leurs deux petites sœurs à Sens.

Leur sort à tous les 5 n'est pas réglé pour autant.

Comme pour les autres sans-papiers, leur vie en France devrait prendre fin avec l'année scolaire, le 30 juin 2006.

La famille, menacée dans son pays d'origine, a demandé le droit d'asile à l'état français. Elle se heurte toujours au refus des autorités.

Le préfet de l'Yonne assure même Madame Makombo qu'elle et ses enfants peuvent retourner tranquillement dans leur pays.

Ce n'est pas ce que dit, pourtant, le ministère français des affaires étrangères dont on trouve sur le site internet à la date du 18 avril 2006 l'information suivante :

"En raison de la situation actuelle en République Démocratique du Congo, il est recommandé de surseoir à tout déplacement non strictement indispensable à Kinshasa comme en province (...)

Une forte insécurité, d'origine militaire et criminelle, subsiste à l'est du pays (...)

Les déplacements à l'intérieur du pays, notamment par route et de nuit, sont déconseillés, les axes routiers, quand ils existent, étant peu praticables et peu sûrs, y compris l'axe Kinshasa-Matadi.

(...)

Dans l'est du pays, la présence de divers groupes armés génère une forte insécurité. »

Alors ??

Claudine Hostein